

Suivi d'un couple nicheur d'Élanions blancs *Elanus caeruleus* dans le sud du département de Maine-et-Loire en 2015

Jean-Michel LOGEAIS et Jean-Do. VRIGNAULT

En 2013, l'Élanion blanc nichait pour la première fois en Maine-et-Loire. En revanche, aucun élanion nicheur n'y sera trouvé l'année suivante. L'année 2015 verra le retour de l'espèce en Anjou avec au moins deux couples nicheurs, tous deux dans la partie sud-ouest du département.

C'est le suivi de l'un de ces couples dont nous voudrions faire ici un compte rendu. Ce suivi a d'abord permis à quelques observateurs de découvrir certains comportements propres à une espèce encore peu connue et dont certains n'avaient pu être observés lors de la nidification de 2013. Autre découverte permise par ce suivi : la capacité d'un couple à se reproduire après deux échecs successifs. Les causes possibles de ces échecs seront envisagées dans la discussion finale. Il reste enfin à se demander si l'installation de l'espèce dans notre département reste encore aléatoire ou si elle correspond à une dynamique progressive de colonisation d'une grande zone centre-ouest de notre pays.

Historique et contextes départemental et régional

Parmi les quatre sous-espèces connues d'Élanion blanc, la sous-espèce nominale *Elanus c. caeruleus* se reproduit en France depuis 1990 (GUYOT *et al.*, 1990)

Résumé : Après l'année 2013, année de la découverte du premier couple nicheur d'Élanion blanc en Maine-et-Loire, l'année 2015 voit le département accueillir à nouveau l'espèce avec deux couples nicheurs. C'est dans ce contexte favorable à l'espèce, tant en Maine-et-Loire que dans deux autres départements limitrophes que le suivi d'un couple a été effectué. Outre les informations recueillies sur divers comportements de l'élanion nicheur (de l'installation à l'élevage des jeunes), ce suivi pose aussi la question du statut de l'espèce dans notre région : présence ponctuelle ou début de colonisation ?

principalement dans le sud de l'Aquitaine. Au début des années 2000 ce noyau originel de nicheurs voit ses effectifs s'accroître. Conséquence, l'espèce va dès lors connaître une relative expansion. D'abord dans la périphérie immédiate de la zone originelle, puis, plus à l'est, en Occitanie (anciennes régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées), enfin, dans une moindre mesure, vers le nord, notamment jusque dans la région des Pays de la Loire et l'ancienne région de Poitou-Charentes.

Ainsi en 2012, le département de la Mayenne accueille-t-il pour la première fois un couple nicheur qui élèvera trois jeunes (GARRY *et al.*, 2014). Cette même année, une première également en Loire-Atlantique : un couple élève un jeune et la nidification d'un autre couple est fortement soupçonnée. (CLEVA *et al.*, 2014). Le département des Deux-Sèvres voit aussi la même année nicher l'espèce pour la première fois : un couple élève trois jeunes (JORIS, 2013) et un autre couple est cantonné mais ne semble pas s'être reproduit.

En 2013 le département de Maine-et-Loire est le seul département de la zone à accueillir un couple nicheur. Celui-ci élève trois jeunes, une première pour le département. (LOGEAIS, 2014).

En 2014, le seul département de la zone à accueillir des Élanions blancs nicheurs est celui des Deux-Sèvres. Un couple y mène deux jeunes à l'envol, un autre échoue.

L'année 2015 va connaître un accroissement sensible du nombre de nicheurs dans la zone centre-ouest. En Maine-et-Loire : deux couples avec respectivement quatre et un puis deux jeunes. Nouveau département colonisé, la Vienne avec deux couples nicheurs ; chaque couple élève en deux nichées successives cinq jeunes (RENAUD *et al.*, 2015). Les Deux-Sèvres, avec au moins trois couples nicheurs certains qui vont au total mener neuf jeunes à l'envol. À ces trois couples il convient de rajouter deux couples probablement nicheurs et deux autres possibles (Clément Braud comm. pers., 2016).

Le bilan 2015 pour les trois départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de Maine-et-Loire est donc le suivant : sept couples nicheurs certains et un total de 26 jeunes à l'envol. Il convient de remarquer qu'il n'est question ici que de nicheurs dûment observés, ce qui ne laisse en rien préjuger de la

reproduction possible d'autres couples ayant pu échapper aux observateurs.

C'est donc dans ce contexte 2015 très favorable que s'est déroulé le suivi d'un couple reproducteur d'Élanions dans le sud du département de Maine-et-Loire.

Suivi

Découverte d'un couple cantonné et premier échec

Ayant été informé de plusieurs observations d'Élanions faites dans le sud du Vihierois à la fin de l'hiver 2014-2015, nous décidons, le 12 mars, de prospecter la zone dans l'espoir de contacter l'espèce. La chance nous sourit. Dès notre arrivée dans le secteur nous repérons la présence de deux individus perchés à la cime d'un chêne, en bordure d'une route de ferme. Au vu de la configuration des lieux et de la proximité des oiseaux (une centaine de mètres), nous n'avons pas d'autre choix que d'observer les oiseaux sans sortir de notre véhicule. Il s'agit de deux

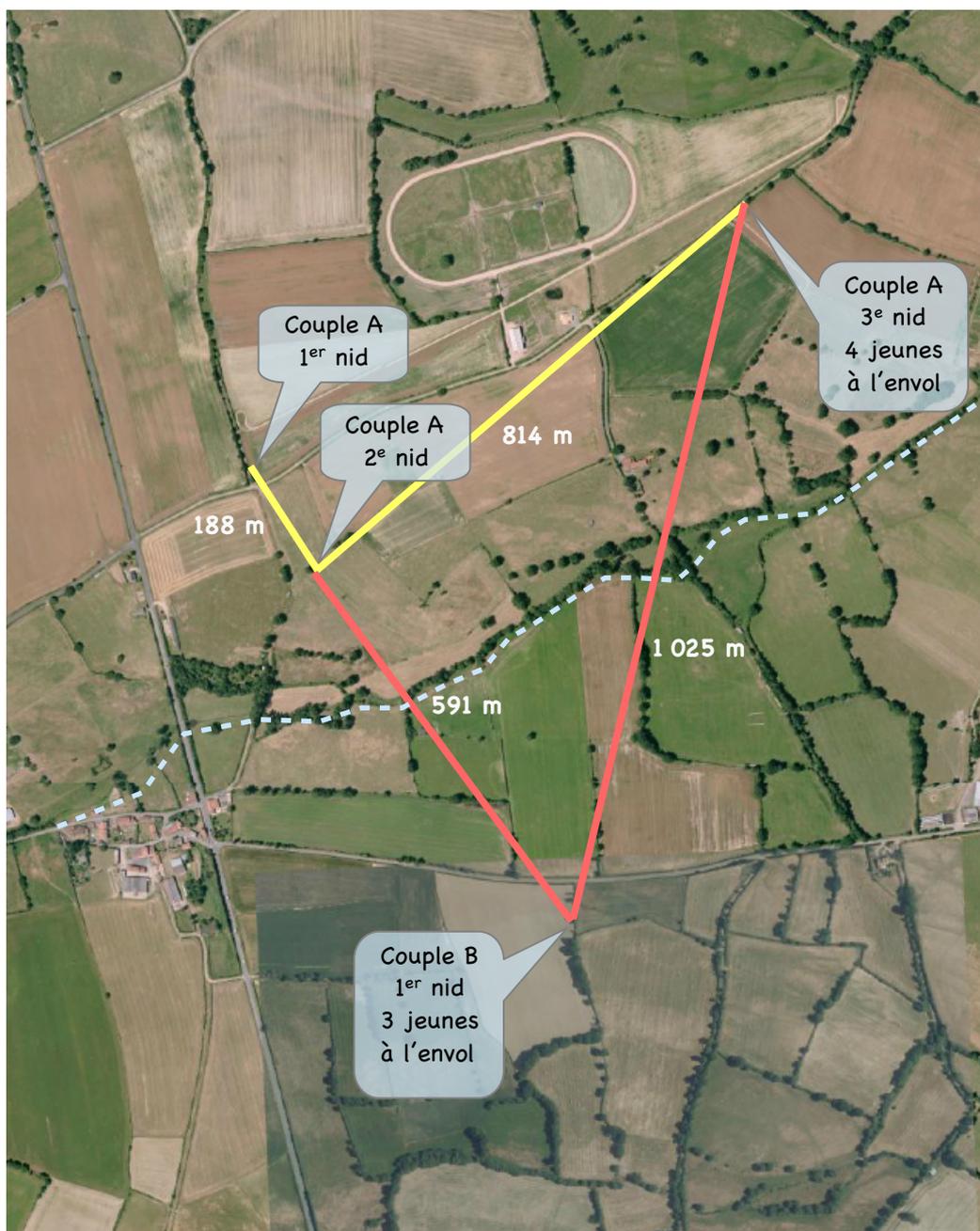
Élanions blancs adultes. Un couple cantonné, probablement en phase d'installation. Une buse passant à proximité est vigoureusement poursuivie par les deux oiseaux. D'autre part les oiseaux vont et viennent entre différents perchoirs et un chêne de taille modeste, serti dans une haie, et dont plusieurs branches sont noyées dans une masse de lierre. Ce chêne semble être le centre d'intérêt du couple (**phot. 1**). À noter, à proximité de cet arbre, l'existence d'un arbre sénescant avec plusieurs branches mortes, une situation « classique » et favorable à l'installation des Élanions.

Le paysage environnant est typique d'un bocage dégradé. Y subsiste encore partiellement un réseau de haies plus ou moins entretenues, quelques prairies permanentes, des prairies temporaires et des surfaces cultivées, ray-grass remplacé ensuite par du maïs, blé... Les habitations les plus proches se situent respectivement à 220 m et 500 m. Une route assez fréquentée dans la journée se trouve à 180 m du site.

Jusqu'au 19 avril il y aura sept visites, soit un total de sept heures d'observations. Celles-ci seront toutes faites depuis un véhicule, à environ 250 m du site, faute d'un meilleur point de vue et pour garantir la



Photo 1. — Premier site de nidification le 19 mars 2015.



Carte. – Nidification de deux couples d'Élanions blancs en 2015, en limite Maine-et-Loire - Deux-Sèvres (ligne pointillée).

sécurité des oiseaux. Elles seront l'occasion de voir un certain nombre de comportements : offrandes, transport de matériaux, vol « papillonnant », dépeçage de proies, émissions vocales. Certains de ces comportements n'avaient pu être observés pendant l'été 2013, lors de la première nidification de l'espèce.

Ainsi le 23 mars allons-nous assister à une « offrande ». Le mâle part en chasse à environ 500 m, au dessus d'une parcelle de ray-grass. Après une brève séance de vol stationnaire il plonge et revient avec une proie vers le site de reproduction choisi par le couple. Il se pose au sommet d'un poteau

téléphonique. La femelle s'envole depuis le petit chêne avec lierre où elle était cachée ; elle rejoint son partenaire sur le poteau et dépèce la proie que celui-ci vient d'apporter. La séance de dépeçage et de nourrissage dure cinq minutes. Pendant ce temps le mâle va se poser au sommet du petit chêne avec lierre puis il disparaît. La femelle, elle, va se percher au sommet de l'arbre voisin du petit chêne.

Sept minutes s'écoulent environ, le mâle rejoint sa partenaire et s'accouple rapidement avec elle. Celle-ci décolle et rejoint le manchon de lierre du petit chêne où elle disparaît.

Un peu plus tard, le mâle revient de chasse avec une proie. Toujours perché au sommet du même poteau téléphonique il dépèce sa proie. Il fait entendre à cette occasion des sifflements d'excitation (*ti-ou* aigu et allongé) parfois répétés en séries rapides pendant toute la séance de dépeçage, à savoir pendant sept à huit minutes. Une fois la proie complètement avalée il s'envole vers le nord en adoptant un vol battu tout en faisant vibrer ses ailes. Cela ressemble fort au « vol de papillon » décrit dans la littérature. (DUCHATEAU *et al.*, 2003). Un tel comportement aurait globalement une signification territoriale pouvant correspondre à divers événements, dont notamment la présence d'un intrus. Nous ne voyons quant à nous aucun autre élanion à proximité mais peut-être certains arbres peuvent-ils faire écran et limiter la vue. Après avoir spiralé et pris de l'altitude, l'oiseau revient en vol glissé et se perche sur l'arbre le plus haut, en bordure de chemin, à une dizaine de mètres du petit chêne. C'est un des perchoirs favoris du couple.

Le 1^{er} avril, nous observons les allées et venues d'un des individus du couple, le mâle probablement. Il part plusieurs fois en chasse, assez loin (600 à 700 m), dans diverses directions mais revient bredouille. Lors d'un de ses retours infructueux il éloigne un Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* posé sur la ligne téléphonique, une autre fois des Pies bavardes *Pica pica*, très actives à proximité du petit chêne. Lors d'un retour de chasse enfin réussie, nous entendons des cris assez proches des chuintements aigres que produit l'Effraie des clochers *Tyto alba*. La femelle vient à la rencontre de son partenaire porteur d'une proie et attrape celle-ci dans les serres du mâle. Elle part se poser et dépecer la proie sur l'arbre mort. Le dépeçage dure de deux à trois minutes. Le mâle, alors posé sur son perchoir favori, décolle, rejoint la femelle. S'ensuit un accouplement. La femelle descend ensuite se poser au pied de la haie bordant la petite route puis décolle avec une branchette qu'elle va poser dans le manchon de lierre du petit chêne. Un tel manège sera observé plusieurs fois jusqu'au 13 avril : après une offrande ou un accouplement, la femelle se pose au sol et revient à l'emplacement présumé du nid avec une branchette ou une longue herbe.

Le 13 avril, les observateurs présents constatent que les oiseaux sont encore bien cantonnés. Ainsi la femelle poursuit-elle une Corneille noire *Corvus corone* passant à proximité. Il est noté également que la phase de construction du nid n'est pas encore complètement achevée. Par deux fois est observé un transport de matériaux vers le manchon de lierre du petit chêne.

Le 19 avril en revanche, un seul individu est observé. S'agit-il du mâle ? Celui-ci ne réagit pas à la présence d'une pie posée à deux mètres de lui, ni au passage d'une bande de Mouettes rieuses *Chroicocephalus ridibundus* à proximité immédiate du petit chêne. Bien difficile ce jour-là d'appréhender son comportement. La femelle, invisible, aurait-elle commencé à couvrir en toute discrétion ?

Nouvelle installation et nouvel échec

Au cours d'une visite le 23 avril, un observateur constate que les oiseaux ont changé de site. Celui-ci se situe maintenant à 188 m au sud du petit chêne. (*carte*). Un nid a été construit sur un arbre nettement plus haut, isolé, en bordure quasiment d'une prairie permanente. À cette date, l'arbre a presque toutes ses feuilles. Le même observateur note encore des accouplements. Il constate aussi que la femelle commence à passer du temps sur le nid (*phot. 2*).

Le 5 mai, un autre observateur ne voit aucun oiseau durant les quarante-cinq minutes que dure sa visite sur le site. Le lendemain l'observateur voit en revanche deux individus : l'un sur le nid, l'autre en chasse. Le 10 mai un premier observateur constate la présence d'un individu sur le nid. Il observe qu'un individu (le couveur ?) quitte furtivement le nid. Un autre observateur, prenant le relais peu de temps après, assiste à des accouplements.

Lors d'une visite le 17 mai, nous ne constatons aucun mouvement autour de l'arbre porteur du nid et nous n'apercevons aucun couveur. Au bout d'une vingtaine de minutes, nous repérons un élanion, à quelques centaines de mètres du nid, vers le sud-est. La décision est alors prise de changer de point d'observation. Résultat, nous apercevons, beaucoup plus au sud, côté Deux-Sèvres, un élanion posé à la cime d'un arbre. Nous rejoignons cette zone en voiture. Nous voyons d'abord un élanion en vol, puis posé à la cime d'un arbre situé à environ 600 m du deuxième nid. L'oiseau posé finit par s'envoler dans la direction du site du nid. De retour à notre premier point d'observation, nous voyons alors deux élanions, à environ 400 m au sud-est, l'un en vol stationnaire, l'autre posé sur un arbre mort. Il finit par s'envoler et disparaît vers le nord. Plus aucune activité autour du deuxième nid. Celui-ci a-t-il été abandonné ?

Une méprise doublée d'une découverte

Le 27 mai, plus le moindre élanion dans le secteur du deuxième nid. La demi-heure passée à prospecter le secteur semble confirmer l'abandon de ce nid et le deuxième échec consécutif du couple. Pour plus de certitude, nous changeons de poste d'observation pour avoir une autre perspective sur le nid. Celui-ci est désert.

Nous continuons à prospecter, notamment en examinant les sommets des grands arbres visibles au sud de notre position. C'est alors que nous apercevons deux élanions posés sur une branche dégagée d'un arbre situé à quelques centaines de mètres, côté Deux-Sèvres. Nous reprenons notre véhicule pour rejoindre une route de ferme à proximité de l'arbre entrevu. Nous constatons à nouveau la présence de deux élanions adultes. Ils semblent monter la garde au sommet d'un chêne, à une trentaine de mètres derrière un vieil arbre riche en branches mortes.

Nous sommes alors persuadés qu'il s'agit du couple angevin qui, après deux échecs successifs



Photo 2. – 23 avril, individu sur son nid (second nid) avec le nid de corneille abandonné à droite.

(deux installations abandonnées), tente une troisième installation, mais cette fois, côté Deux-Sèvres, à 591 m au sud du nid récemment abandonné. (carte) Nous prévenons alors un observateur du Groupe ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) de la présence de ce couple afin qu'il puisse prendre en charge son suivi.

L'affaire en serait restée là si le 17 juin, trois observateurs angevins, simplement de passage dans ce secteur du Nord-Deux-Sèvres, n'avaient pas surpris un élanion en chasse, ne l'avaient pas suivi revenant avec sa proie et n'avaient pas découvert qu'il nourrissait trois jeunes, tout juste volants, là même où le 27 mai nous avons observé pour la dernière fois ce que nous pensions être « notre » couple d'élanions.

Quelque chose pourtant ne « collait » pas. Quelques calculs de dates suffisaient pour comprendre que ce couple du Nord-Deux-Sèvres (couple B.) et ses trois jeunes ne pouvait être, contrairement à ce que nous avons pensé, le même qui avait échoué par deux fois côté Maine-et-Loire (couple A).

En effet, en prenant l'estimation la plus basse (25 jours d'incubation + 32 jours de séjour au nid) la ponte de ce couple avait dû être déposée autour du 21 avril. Dans le cas de l'estimation la plus haute

(33 jours d'incubation + 38 jours de séjour au nid) la ponte aurait été alors déposée autour du 7 avril. Or le 6 avril le couple A est en phase d'installation sur son premier site. Entre le 19 avril et le 10 mai il va s'installer sur un deuxième site dont nous constatons l'abandon le 17 mai, soit 26 jours après la date estimée de la ponte (estimation basse) du couple B.

Par conséquent le couple B installé dans le Nord-Deux-Sèvres ne pouvait donc être le même que celui suivi dans l'extrême sud du département de Maine-et-Loire. Qu'était donc devenu le couple A suite à ses deux échecs ? La faible distance entre le site du Nord-79 et celui du Sud-49 n'aurait-elle pas joué un rôle dans les échecs successifs du couple A ? (carte).

Une heureuse surprise

Fin juin. Une prospection est entreprise dans un triangle Cléré-sur-Layon - Saint-Paul-du-Bois - Les Cerqueux-sous-Passavant. Elle ne donne aucun résultat. Le 17 juillet, nous faisons des recherches à environ 700 m à l'est du 1^{er} site abandonné. Nous avons alors la surprise de découvrir deux élanions adultes à 300 m, vers le nord. Durant les quatre-vingt-dix minutes d'observation nous voyons les deux oiseaux perchés à distance l'un de l'autre. Trois fois le mâle rejoint la femelle et s'accouple avec elle. Il s'agit

d'un couple cantonné. Est-ce le même que le couple A perdu de vue dans le secteur à la mi-juin ? Dans tous les cas il ne peut s'agir non plus du couple B. À cette date celui-ci s'est en effet déplacé un peu plus à l'ouest pour tenter une deuxième nichée.

Le 23 juillet, retour sur les lieux. Aucun élanion en vue pendant une bonne demi-heure. Un peu dépités, nous fouillons aux jumelles le sommet des arbres, notamment ceux qui bordent le chemin où nous stationnons. Dans le feuillage d'un chêne de taille moyenne, à environ 160 m nous repérons une tête claire. En approfondissant avec la longue-vue nous identifions un jeune élanion. Quand l'oiseau se dresse les couvertures frangées de clair, la calotte tachée de brun roux ainsi que la présence de taches rousses sur la poitrine sont bien visibles. Un adulte vient ensuite furtivement ravitailler ce jeune. Celui-ci émet des chuintements aigus (type effraie). L'adulte repart aussitôt et cercle longuement avant de disparaître. Un autre adulte se pose un instant au sommet du chêne. Un peu plus bas on devine un petit amas de brindilles qui pourrait correspondre à un nid. Au bout d'un moment le jeune se met à voler très maladroitement sur une dizaine de mètres avant de se poser au sommet d'un arbuste bordant le chemin.

Au vu de ce jeune tout juste volant, on peut estimer que la ponte a eu lieu entre le 13 mai et le 27 mai soit en moyenne autour du 20 mai. Rappelons que le couple A avait été observé avec certitude jusqu'au 10 mai. Il est possible que les observations du 17 mai aient conduit les observateurs à mélanger des individus du couple B et ceux du couple A venus au contact. Quoi qu'il en soit, il est plus que probable que nous ayons affaire au couple A, lequel, après deux échecs, s'est un peu déplacé (**carte**) et a réussi à se reproduire.

Le 25 juillet, retour sur le site. L'arbre où se trouve le nid présumé est un chêne de taille moyenne bordant un large chemin bocager carrossable (**phot. 3**). Au sud du chemin, une parcelle de céréales venant d'être moissonnée, au nord, quelques prairies permanentes ; à l'est un îlot bocager très bien conservé, très riche en Frênes *Fraxinus excelsior* et Chênes pédonculés *Quercus robur*.

Nous passons d'abord lentement en voiture sous le chêne du nid, le temps d'apercevoir une plateforme de branchettes installée presque au sommet, à six ou sept mètres de hauteur environ. Puis nous nous éloignons rapidement pour éviter de déranger les oiseaux. Nous trouvons un stationnement à environ 300 m à l'est. De là nous pouvons en toute sécurité voir l'arbre et le nid situé à tout juste un mètre sous la cime. Sur le nid, un jeune élanion emplumé et un autre couché dont nous apercevons seulement la tête. Un autre oiseau, un jeune également, se déplace maladroitement et va se poser sur un arbre voisin. Enfin, un dernier jeune est perché à quelques mètres du nid. Quatre jeunes au total, au vol encore mal assuré et ayant quelques difficultés à tenir en équilibre une fois posés sur une branche.

Ce jour-là, nous voyons à plusieurs reprises les adultes venant ravitailler les jeunes au nid. Ils annoncent alors leur arrivée en émettant des miaulements brefs et aigus qui déclenchent aussitôt la réaction des jeunes. Ceux qui n'étaient pas sur le nid y reviennent aussitôt en criant (chuintements grinçants). Nous assistons également à une « séance d'entraînement au vol » de deux jeunes. Un des adultes va se poser tout en miaulant, avec une proie sur un petit chêne, à une centaine de mètres du nid. Il semble stimuler les jeunes par ses cris. Deux d'entre eux le rejoignent en vol, un vol battu lourd,



Photo 3. — 25 juillet, arbre du 3^e nid le plus haut au centre.

maladroit, sans les « glissés » que pratiquent communément les adultes.

Ainsi, après deux échecs successifs, ce couple découvert le 12 mars, a-t-il tenté une troisième installation, cette fois couronnée de succès.

Dispersion

Le site de reproduction de ce couple et la zone environnante feront l'objet de six visites jusqu'au 20 août. Dès le 1^{er} août, il n'y a plus qu'un seul adulte à venir ravitailler les jeunes. Le 6 août, il ne reste plus que deux jeunes sur le site de nidification (phot. 4). Le 8 août encore deux jeunes près du site tandis qu'un autre est découvert à 2,3 km au nord-est, essayant de chasser à l'affût à partir d'une ligne téléphonique. Le 11 août un seul jeune est observé sur le site. Aucun jeune ni aucun adulte ne sont en revanche contactés dans un rayon de près de trois kilomètres. Le 20 août plus aucun élanion n'est observé, ni près du site, ni dans la zone environnante.

Discussion

Abandons successifs

Précisons à propos du couple suivi que les échecs successifs concernent peut-être davantage l'installation du couple que l'abandon d'une ponte. Aucune certitude n'existe en effet sur l'existence

d'une ponte déposée aussi bien dans le premier nid que dans le deuxième.

Concernant l'abandon du site n°1, quelques hypothèses peuvent être avancées. D'abord celle d'un dérangement humain. Au vu de la situation du nid (arbre de taille modeste, faible hauteur du nid, dans une haie bordant un sentier piétonnier). Si au cours de leurs visites aucun observateur n'a remarqué le moindre passage sur le sentier, on ne peut toutefois pas exclure qu'un dérangement lié à une randonnée ait pu inquiéter le couple et le pousser à s'installer ailleurs. Un fait vient toutefois minimiser cette hypothèse : le site n°3 où la reproduction a eu lieu surplombait aussi un chemin de randonnée (pédestre et VTT).

Autre hypothèse envisageable, l'omniprésence à proximité du site de Pies bavardes *Pica pica* dont un couple a mené à bien la construction d'un nid dans la même haie, à une quarantaine de mètres de l'emplacement choisi par le couple d'élanions. Une seule fois nous avons vu un individu chasser une pie. Souvent les pies ont été observées se posant un peu partout, même sur l'arbre porteur du nid. Est-ce l'insécurité provoquée par la présence insistante de ces pies qui a poussé les élanions à abandonner le site ? Les cas de harcèlement voire de prédation des corvidés à l'égard des élanions sont connus.

Concernant l'abandon du site n°2, nous en sommes réduits là encore à des hypothèses. Celle d'un dérangement humain est toutefois très peu probable au vu du caractère beaucoup plus sûr du



Photo 4. – 3 août, deux jeunes.

site n°2 par rapport au précédent (arbre isolé, dans une prairie, nid plus haut.)

En revanche, l'hypothèse d'un accident en début d'incubation – si ponte il y a eu – ne peut être totalement écartée. Durant l'occupation de ce site par le couple, il y a eu des journées avec de forts coups de vent. Un fait dûment remarqué par un observateur lors d'une visite. Une météo pluvieuse et venteuse constitue la principale cause d'échec chez les élanions. Le fait est avéré notamment en Aquitaine (DUCHATEAU *et al.*, 2003).

Reste une autre hypothèse. La proximité du site avec le site de reproduction des Deux-Sèvres : 591 m. Une distance aussi réduite est peu commune. La littérature parle d'une distance minimale de 950 m entre deux couples en Aquitaine (DUCHATEAU *et al.*, 2003). En Aveyron en 2014 deux couples se sont reproduits à 600 m l'un de l'autre (DELAGE & GRISSER, 2016) et dans le Gers, la même année, 650 m (COGNET *et al.*, 2015). Le peu de distance séparant le couple B du couple A a-t-il pu être source de conflits territoriaux ? Le couple B, installé le premier, contraignant le couple A, arrivé le second, à abandonner le site ?

Malgré les incertitudes qui demeurent quand aux deux abandons successifs du couple A, il est toutefois remarquable de constater que celui-ci n'a jamais complètement renoncé et ait fini par s'installer sur un troisième site (à 1,25 km du couple B) où il mènera à bien sa reproduction et l'élevage de quatre jeunes.

Faut-il parler d'une colonisation de la zone centre-ouest

Après l'année 2012 qui voit l'Élanion blanc se reproduire pour la première fois dans trois départements de la zone (Mayenne, Loire-Atlantique et Deux-Sèvres) et les années 2013 et 2014 (1^{re} reproduction de l'espèce en Maine-et-Loire et 2^{de} dans les Deux-Sèvres, l'année 2015 semble confirmer l'attraction de cette zone centre-ouest sur l'Élanion blanc. J'entends par zone centre-ouest les départements des Pays de la Loire ainsi que les deux départements de la Vienne et des Deux-Sèvres au nord de l'ancienne région Poitou-Charentes.

Il est probable que le nombre de couples nicheurs découverts et suivis en 2015 dans cette zone soit lié en grande partie à l'abondance des ressources alimentaires. Cette abondance en micromammifères (la ressource principale des élanions) a favorisé, outre cette espèce, la reproduction d'autres espèces partageant la même ressource comme la Buse variable *Buteo buteo* et du Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*.

L'Élanion blanc est une espèce réputée nomade et opportuniste, capable de s'adapter aux cycles de pullulation des micromammifères en s'installant ponctuellement sur des zones où se produisent ces pullulations. D'où probablement le fait que des couples puissent se reproduire sur des sites éloignés des noyaux de population stable (en France, le sud de l'Aquitaine, l'ouest de Midi-Pyrénées) et ne pas revenir sur ces sites l'année suivante.

Voilà pourquoi il faut rester prudent quant à l'affirmation d'une colonisation de la zone par l'espèce.

Dans un travail de synthèse consacré aux élanions de l'ancienne région Midi-Pyrénées (COGNET *et al.*, 2015), les auteurs ont tenté d'analyser la colonisation de cette région. Se dégagent ainsi pour eux deux stratégies correspondant à deux ensembles de comportements différents. L'un, « stable », celui des couples s'installant de proche en proche à partir du noyau originel de la population d'Aquitaine. L'autre « instable », celui de couples s'installant temporairement et de manière aléatoire compte tenu des opportunités liées aux ressources alimentaires, au climat et aux paysages (des paysages plutôt ouverts avec alternance de cultures et de prairies mais aussi suffisamment d'arbres). Ainsi les couples nicheurs des différents départements de la zone centre-ouest semblent-ils manifester jusqu'à aujourd'hui un comportement plutôt « instable » mais qui pourrait être le prélude à une installation plus durable.

Conclusion

Il va être capital de suivre de près dans les années qui viennent toutes les données d'Élanion blanc, non seulement en Maine-et-Loire mais, plus largement dans les départements voisins. Ces données concernent en premier lieu les installations de couples nicheurs mais aussi l'hivernage ainsi que d'éventuels regroupements en « dortoirs ». L'enjeu consiste en effet à pouvoir mesurer les signes d'une stabilisation éventuelle de la population d'élanions au niveau départemental et plus largement régional.

Concernant la découverte de couples nicheurs, il ne faut pas se cacher la difficulté que constitue leur repérage par les observateurs. En effet les territoires de ces nicheurs sont de superficie très réduite et leurs caractéristiques font qu'ils sont potentiellement très nombreux. Aussi l'idéal serait-il de mener des recherches actives dès le mois de mars, notamment dans toutes les régions de bocages ouverts ou dégradés comportant encore quelques groupes d'arbres et notamment des arbres sénescents pourvus de grandes branches dégagées. Ajoutons que la présence, à proximité de ces arbres, d'un arbre mort est souvent un plus pour l'installation de l'espèce.

D'autre part le suivi régulier des élanions pendant la période hivernale peut fournir des indices intéressants : présence d'un dortoir à proximité, prémices d'un cantonnement.

Enfin, l'observation ponctuelle d'un élanion devrait, à n'importe quel moment de l'année, conduire les observateurs à élargir leurs recherches, dans les jours qui suivent, à une zone de plusieurs kilomètres autour du site où a été vue l'espèce. Un bon moyen de recueillir des indices (jeunes en dispersion, recherche d'un cantonnement par des adultes...).

Remerciements

Les auteurs voudraient d'abord remercier les observateurs qui, à un moment ou à un autre, ont participé au suivi des oiseaux faisant l'objet de cet article : Alain Bajan-Banaszak, Marie-Madeleine Logeais et Patrick Raboin.

Ils voudraient aussi remercier le collectif du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) et tout particulièrement Clément Braud pour leurs précieuses informations concernant l'Élanion blanc en Deux-Sèvres.

Bibliographie

- CLEVA D., DUCHENNE B., TAVENON D., 2014. — Élanion blanc, in MARCHADOUR B. (coord.). — *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Éd. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Nantes ; éd. Delachaux et Niestlé, Paris : 118-121.
- COGNET Chr., BALLEREAU Fr., ORTH M., 2015. — *Élanion blanc Elanus caeruleus en Midi-Pyrénées. Bilan des connaissances de 1990 à 2014 « de la colonisation à l'installation »*. Éd. Groupe ornithologique des Pyrénées et de l'Adour, Pau. 38 p. <http://goo.gl/6leqPk>
- DELAGE Fr., GRISSER P., 2016. — Élanion blanc *Elanus caeruleus*, in QUAINTE Gw., coordinateurs-espèces. — Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2014. *Ornithos*, 23 (2) : 74.
- DUCHATEAU St., BOUNINE É., DELAGE Fr., 2003. — Données sur le comportement de l'Élanion blanc *Elanus caeruleus* en période de reproduction en Aquitaine (France). *Alauda*, 71 (1) : 9-30.
- GARRY A., LEFLOCH A., DUCHENNE B., TAVENON D., 2014. — Découverte tardive d'une reproduction d'Élanion blanc en Mayenne. *Biotopes* 53, 30 : 13-17.
- GUYOT A., DUPLAA J., HOLIN G., GÉROUDET P., 1990. — Première nidification réussie en France de l'Élanion blanc *Elanus caeruleus*. *Nos Oiseaux*, 40 (8) : 465-477.
- JORIS A., 2013. — Première nidification de l'Élanion blanc *Elanus caeruleus* dans les Deux-Sèvres. *Le Lirou*, 32 : 2-3.
- LOGEAIS J.-M., 2015. — Première nidification de l'Élanion blanc *Elanus caeruleus* en Maine-et-Loire. *Crex*, 13 : 45-50.
- RENAUD G., HAINAUT M., COUSIN P., 2015. — Première nidification réussie de l'Élanion blanc *Elanus caeruleus* dans le département de la Vienne. *L'Outarde*, 52 : 22-27. □

Jean-Michel Logeais
70, avenue du Maréchal-Leclerc
49300 Cholet
logeaisjm@gmail.com

Jean-Do. Vrignault
14, rue André-Le-Nôtre
49300 Cholet
jeando.vrignault@free.fr



Agir pour la biodiversité

Crex

**Bulletin scientifique de la
Ligue pour la Protection des Oiseaux
Anjou
(LPO Anjou)**

association régie par la loi
du 1^{er} juillet 1901
et son décret d'application
du 16 août 1901

agrée

- au titre de l'article 40
de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976
relative à la protection de la nature
- comme association de Jeunesse
et d'Éducation populaire
- par l'Éducation nationale

siège social et adresse postale

35, rue de la Barre
49000 Angers
France
téléphone : +33 (0)2 41 44 44 22

Sites Internet :

<https://lpo-anjou.org/>
<https://publis.lpo-anjou.org//>
<https://www.faune-anjou.org/>

courriels :

anjou.accueil@lpo.fr

Président et directeur de la publication

Reine DUPAS

Rédacteur en chef

Jean-Claude BEAUDOIN

Trésorier

Jean-Michel GATINEAU



Dépôt légal : juin 2017

**ISSN 1268-7685 (imprimé)
ISSN 2968-2002 (en ligne)**